



***Lettre ouverte de l'intersyndicale Vaucluse à M. Jean-François LOVISOLO,
député de la 5^{ème} circonscription de Vaucluse.***

Monsieur le député,

Dans le cadre de la très large mobilisation initiée par l'ensemble des organisations syndicales contre la réforme des retraites imposée par le gouvernement, nous vous avons contacté courant février à plusieurs reprises pour échanger sur le sujet. Malgré plusieurs relances et propositions de dates de notre part, cette rencontre avec les responsables départementaux de l'intersyndicale Vaucluse n'a pu avoir lieu et nous ne pouvons que le regretter.

Monsieur le Député, vous n'êtes pas sans savoir l'ampleur historique de cette mobilisation contre cette réforme des retraites injuste, injustifiée et rejetée par une très large majorité de la population (70%). Une population qui a très bien compris qu'elle n'était en rien une réforme de justice sociale et qui n'a pas été dupe des contre-vérités et arguments fallacieux servis par les membres du gouvernement pour la justifier.

Malgré ce rejet massif et de nombreuses journées de mobilisation marquées par des manifestations historiques par le nombre de manifestants en Vaucluse comme partout en France, le gouvernement s'est entêté et a utilisé tous les outils constitutionnels à sa disposition pour imposer brutalement son projet de loi suscitant ainsi incompréhension et colère. Cette forme de violence politique a plongé le pays dans une véritable crise sociale et démocratique.

Cette réforme des retraites ayant été promulguée sans que le texte n'ait été soumis à un vote de l'Assemblée nationale n'en demeure pas moins inacceptable. Il convient de sortir de cette situation de blocage et de redonner toute sa place à la négociation avec les organisations syndicales et à la pratique d'un vrai dialogue social.

C'est aussi dans cet esprit que par courrier du 5 mai 2023, l'intersyndicale nationale vous a interpellé afin de voter la proposition de loi abrogeant le recul de l'âge légal de départ à la retraite et l'allongement de la durée de cotisation du groupe LIOT, qui sera soumise au vote de l'Assemblée nationale le 8 juin prochain.

Le gouvernement ayant usé du 49-3 pour faire passer en force son projet de loi, vous n'avez pu, Monsieur le Député, vous prononcer par un vote sur le texte gouvernemental. C'est pourquoi, compte tenu des différents éléments exposés, l'intersyndicale de Vaucluse CGT, FO, Cfdt, CFTC, CFE-CGC, FSU, UNSA, Solidaires, UNEF, Inter'asso Avignon (FAGE) et Voix Lycéenne vous demande à son tour et solennellement de voter cette proposition de loi du groupe LIOT.

Nous restons bien entendu disponibles pour vous rencontrer.

Veuillez agréer, Monsieur le député(e), nos salutations démocratiques.

L'intersyndicale de Vaucluse.

Avignon, le 16 mai 2023